



## Précolaire 5 ans

### TARIFICATION POUR DÎNER À L'ÉCOLE

Ce montant est payable à l'école dès la rentrée scolaire

Merci de vous acquitter rapidement des frais pour le service des dîneurs en utilisant les SERVICES BANCAIRES EN LIGNE, par INTERAC ou en envoyant un CHÈQUE libellé au nom de l'École St-Jean-Bosco en indiquant le nom de votre enfant. Les frais de surveillance sont de 268,20\$/année (ou 5\$/jour pour les élèves sporadiques). Ces frais sont facturés aux élèves qui dînent à l'école et qui ne sont pas inscrits au service de garde.

Des frais de 25,00\$ seront exigés pour un chèque sans provision.



---

### MATÉRIEL ET ACTIVITÉS 2020-2021

Ces montants sont payables à l'école dès la rentrée scolaire.

Cahiers maisons français : 5,00 \$

Cahiers maisons mathématique : 5,00 \$

Documents reproductibles : 20,00 \$

**Total : 30,00 \$**

Activités scolaires non obligatoires non essentielles : 45,00 \$

**Total : 45,00 \$**

Veillez noter que des campagnes de financement peuvent être organisées afin d'amasser des sommes nécessaires à l'organisation d'activités de masse ou de projets spéciaux.



### REÇU D'IMPÔT 2020-2021

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Nouvelle inscription : pour obtenir un reçu d'impôt, veuillez indiquer votre NAS.

Numéro d'assurance sociale (mère/tutrice) : \_\_\_\_\_

Numéro d'assurance sociale (père/tuteur) : \_\_\_\_\_